

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

Appui aux projets bocagers, forestiers et agroforestiers

Préservez et valorisez vos arbres
Associez l'arbre à vos cultures

Les + AVANTAGES

- > Neutralité de l'accompagnement.
- > Connaissances pédologiques des parcelles et adaptation des essences à la station.
- > Adaptation du traitement sylvicole en fonction de la station, de la topographie et de la réglementation agricole et forestière.
- > Expertise couplée avec l'aspect biodiversité et/ou l'aspect paysager.
- > Appui au montage de dossiers administratifs (réglementation des boisements, subventions...).
- > Cartographie SIG et mise en base de donnée.
- > Possibilités de commandes groupées de végétaux.

L'appui aux projets bocagers, forestiers et agroforestiers

avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

- > Obtenir des itinéraires techniques pour la création, le renouvellement ou le déplacement de linéaires de haies, boisements ou parcelles forestières.
- > Valoriser des sols à l'abandon ou non rentabilisés.
- > Assurer une gestion durable de la forêt, de la haie ou du peuplement existant en favorisant la biodiversité, productif aux intérêts cynégétique et/ou énergétique.
- > Améliorer l'aspect visuel du site d'exploitation.

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

Appui aux projets bocagers, forestiers et agroforestiers

Préservez et valorisez vos arbres
Associez l'arbre à vos cultures



ECOUTE

Les objectifs sont adaptés en fonction de vos besoins



NEUTRALITÉ

La chambre d'agriculture garantit un conseil neutre



EXPERTISE

Le compte rendu comporte l'état des lieux de l'exploitation, les objectifs du projet, la proposition de conception et des conseils pour la bonne réalisation du projet



CONTINUITÉ DU CONSEIL

Si besoin, nous pouvons réaliser un appui à la réalisation du projet, à la suite de cette prestation

Nous vous accompagnons

MODALITES

Prestation individuelle, sur le terrain

NOUS VOUS REMETTONS

Un compte-rendu détaillé sur la conception de votre projet remis dans le mois suivant le début de la prestation

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Environnement et Territoires
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 88
environnement.territoires@indre.chambagri.fr

